



2

Jours pour Demain

○○○○○○



ATELIER

« Urbanisme et réseaux »

📍 SDEC ÉNERGIE
Esplanade Brillaud de Laujardière
14000 CAEN



URBANISME ET RÉSEAUX

Le contexte :

Les collectivités au cœur de l'organisation de leur territoire



URBANISME ET RÉSEAUX

● Les collectivités au cœur de l'organisation de leur territoire

Maitriser le développement urbain, l'affirmation d'un projet dans l'élaboration du PLU(I) : **définir un schéma de déploiement des réseaux.**

Une réflexion plus large par secteur géographique et pas uniquement dans le cadre d'un acte d'urbanisme :

Transition énergétique :

- Limiter la consommation des matières premières,
- Réduire les nuisances aux usagers (pollution, bruit..),
- Eviter les dégradations des aménagements de surface coûteuses et mal perçus par la population.



URBANISME ET RÉSEAUX

- **Les collectivités au cœur de l'organisation de leur territoire**
 - Maîtriser le développement urbain, l'affirmation d'un projet dans l'élaboration du PLU(I) : **le SDEC ÉNERGIE peut vous apporter son expertise.**
 - Réduire les dépenses à court terme qui ne répondent pas toujours au projet final d'urbanisation.
 - Coordonner et saisir les opportunités des travaux programmés par le SDEC ÉNERGIE ou Enedis dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement.
 - Anticiper certains investissements qui in fine se traduiront par des économies (exemple à suivre).



URBANISME ET RÉSEAUX

Exemple d'un dossier

**Alimentation d'une zone d'activité communautaire
où des dépenses inutiles ont pu être évitées**



ALIMENTATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE

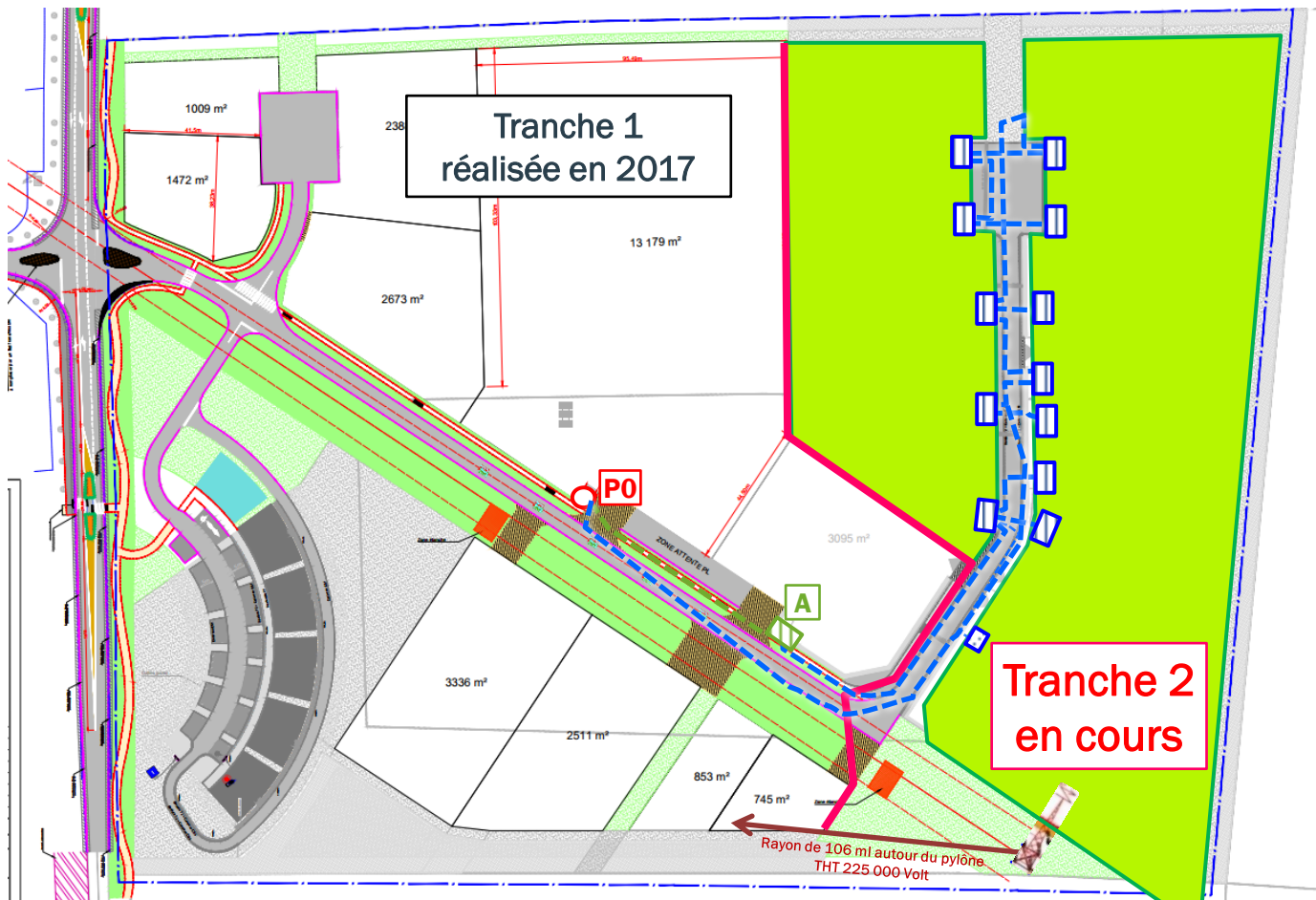
Tranche 2 seule

Extension et desserte Basse Tension

Coût :
43 616 €



Solution de raccordement prévoyant uniquement l'amenée des réseaux pour la tranche 2



ALIMENTATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE

tranche 2 + prévision tranche 3 (anticipation)

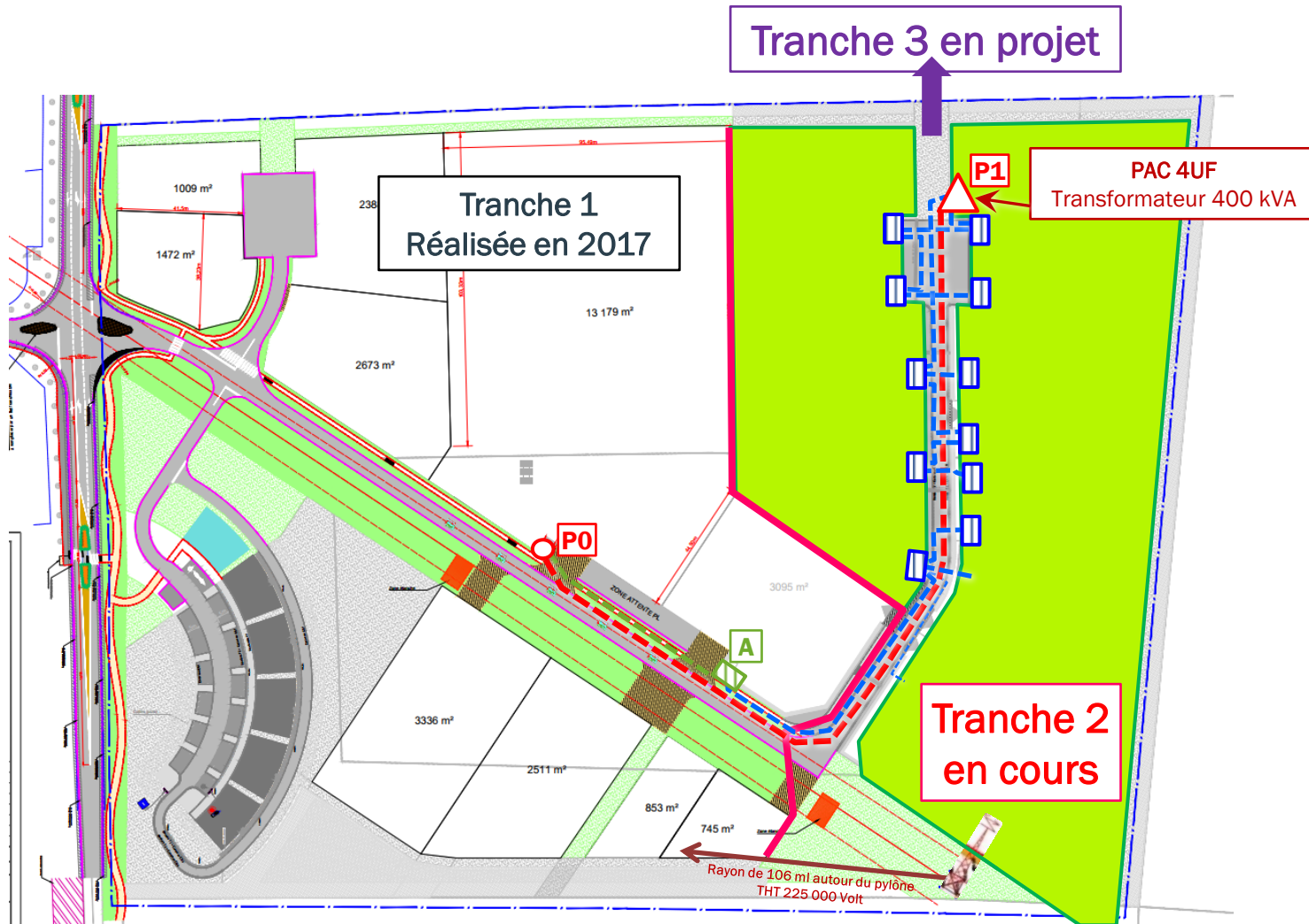
Extension Haute tension avec desserte Basse Tension

Coût :
70 390 €



Solution de raccordement prévoyant par anticipation l'amenée des réseaux pour la tranche 3 et la création d'un poste de transformation PAC 4 UF de 400 KVA

Investissement complémentaire de 26 774 €



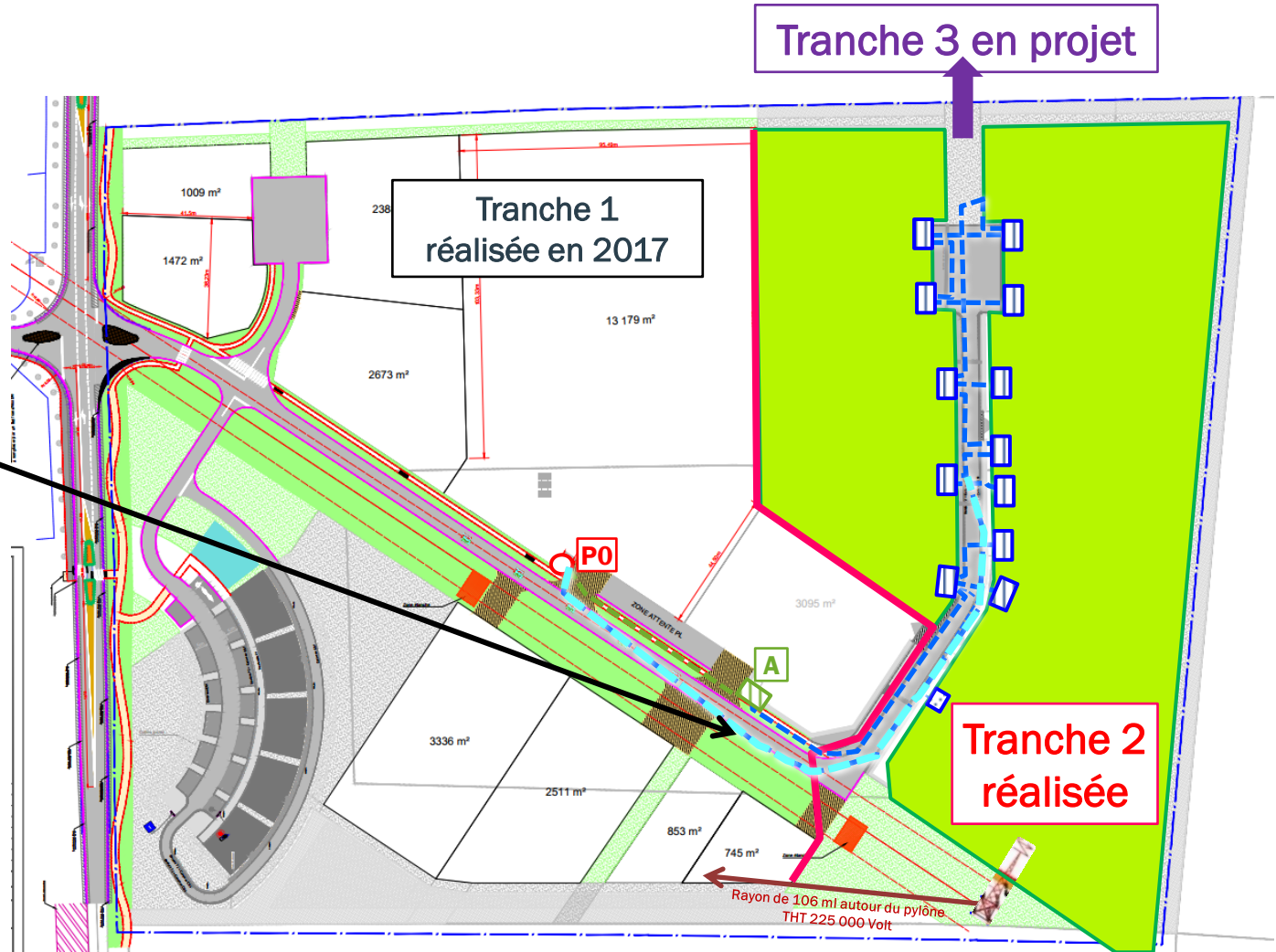
ALIMENTATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE

Alimentation Tranche 3 sans anticipation et après réalisation de la tranche 2



Obligation
d'abandonner le
réseau BT qui avait
été posé

Dépense inutile :
23 203 €





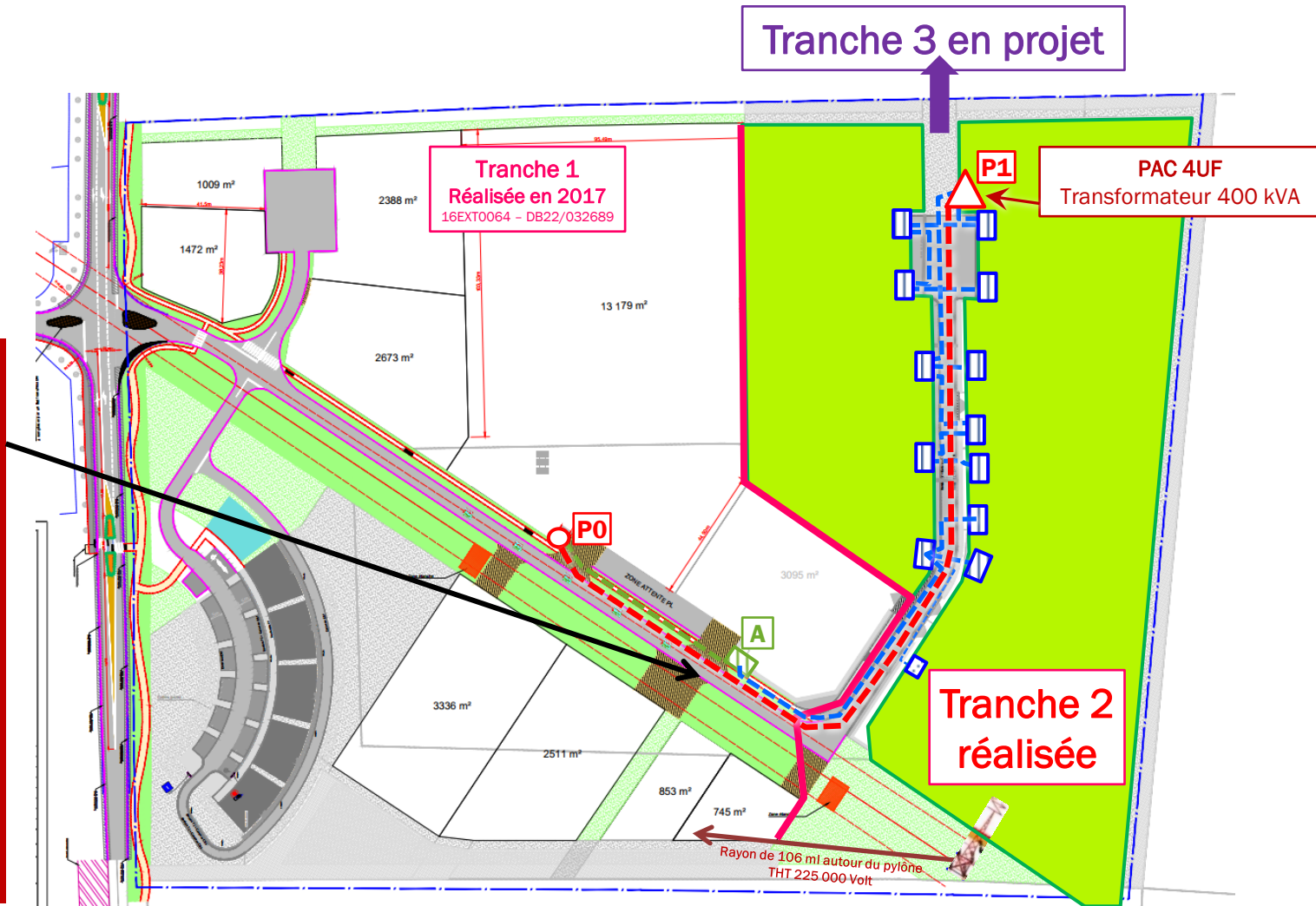
ALIMENTATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE

Alimentation Tranche 3 sans anticipation et après réalisation de la tranche 2



Réouverture d'une tranchée sur le même tracé que le réseau BT déjà construit pour déroulage câble HTA (réouverture tranchée, gaspillage matériaux, main d'œuvre, rustine d'enrobé à faire)

Dépense inutile :
23 203 €



Coût de la desserte en 2 étapes

↓
93 593 €



Coût de la desserte avec anticipation
de la tranche 3

↓
70 390 €



Economie globale

↓
23 203 €



URBANISME ET RÉSEAUX

● Les collectivités au cœur de l'organisation de leur territoire

- L'anticipation de l'évolution de la desserte des réseaux doit permettre à la CCU de maîtriser les coûts de déploiement des réseaux et leur mode de financement.
- La CCU assure la charge financière (contribution) des travaux nécessaires à l'extension du réseau hors du terrain d'assiette de l'opération.
- Le SDEC ENERGIE participe en moyenne à hauteur de **70 %** du coût de desserte.



URBANISME ET RÉSEAUX



● Les aides financières apportées par le SDEC ÉNERGIE

Exemples :

Aides financières communes B2 et C



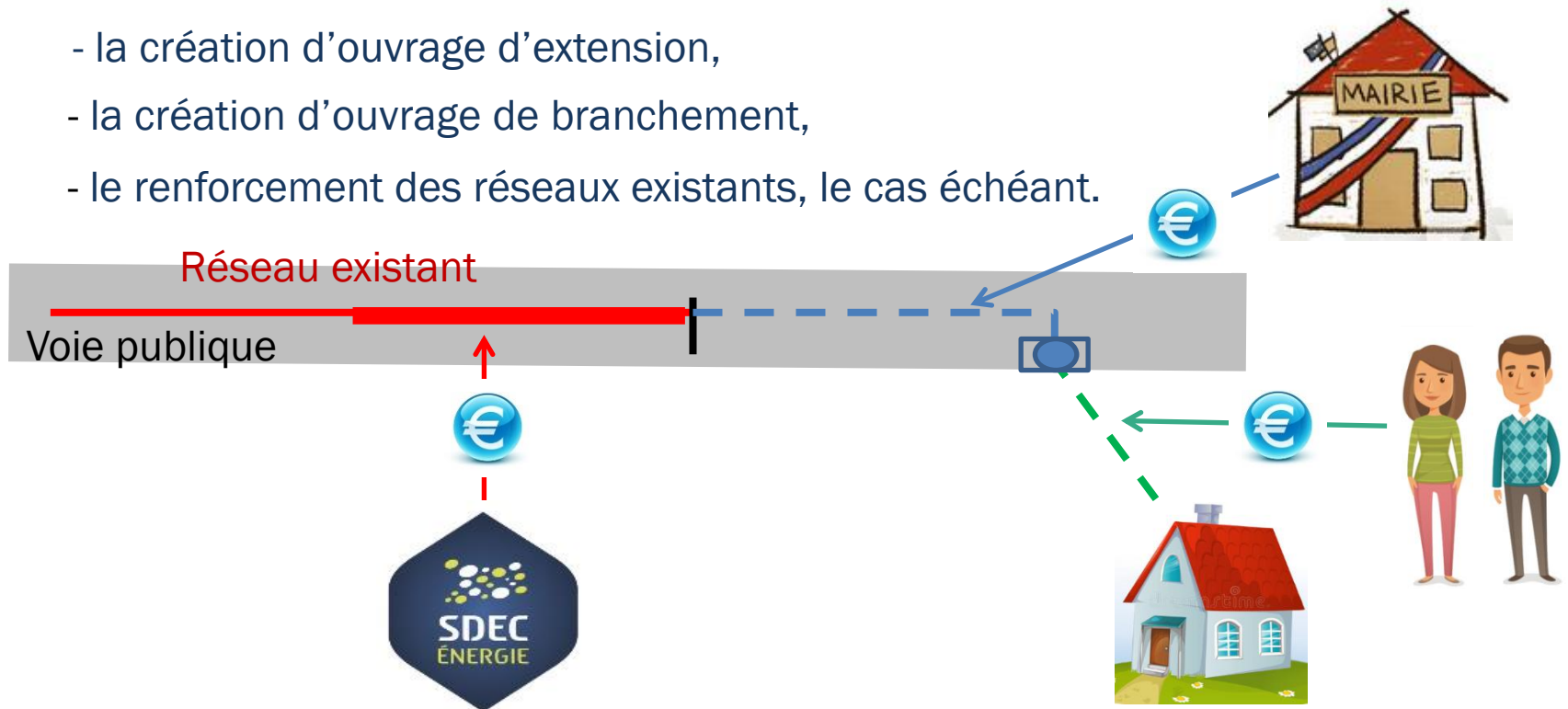
- Equipement public ou lotissement communal y compris la desserte intérieure : **80%**
- Activité économique (artisan, agriculteur, commerçant...) : **70%**
- Habitation individuelle : **60%**



URBANISME ET RÉSEAUX

● Que comprend le raccordement d'un projet au réseau public ?

- la création d'ouvrage d'extension,
- la création d'ouvrage de branchement,
- le renforcement des réseaux existants, le cas échéant.





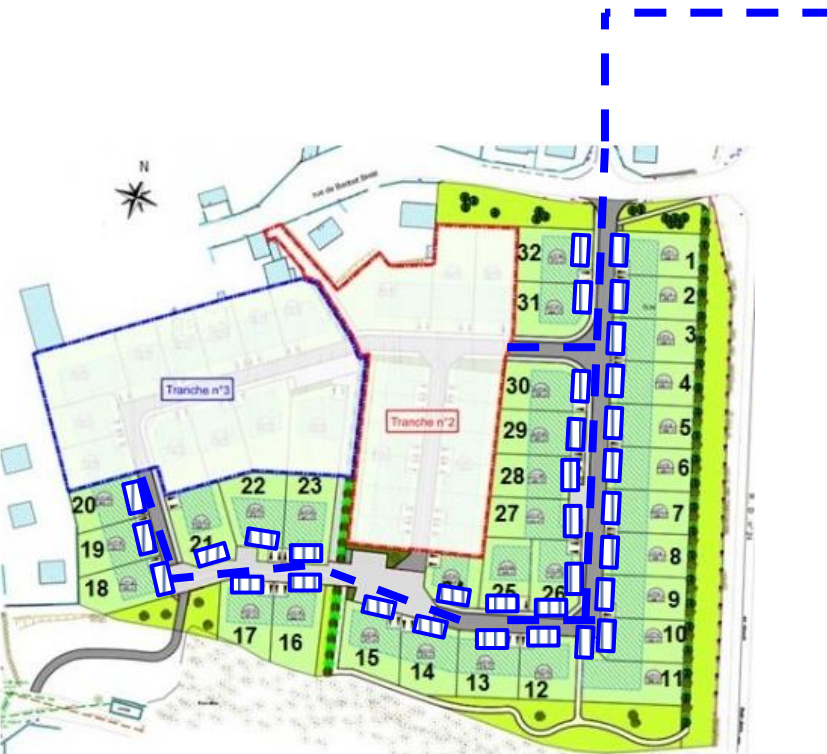
URBANISME ET RÉSEAUX

● Les travaux pour l'alimentation pour les lotissements publics et privés

Le SDEC ÉNERGIE est maître d'ouvrage des travaux et a en charge :



- l'amenée des réseaux jusqu'au lotissements (y compris poste de transformation),
- la desserte intérieure basse tension du lotissement (alimentation des lots),
- la pose des coffrets de branchement (pour chaque lot).



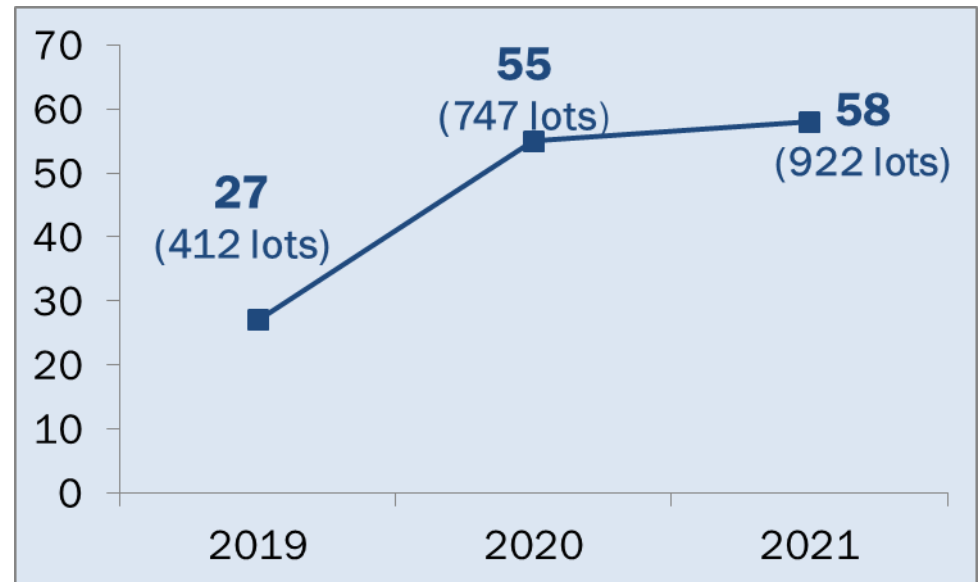
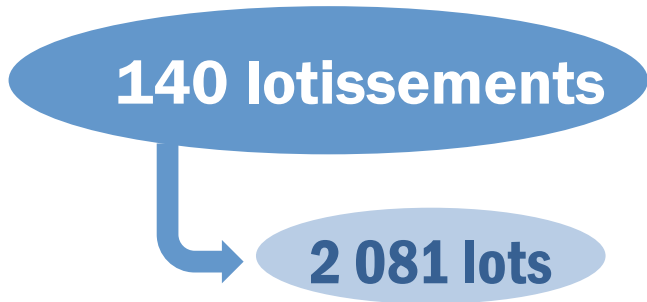


URBANISME ET RÉSEAUX



- **Les travaux pour l'alimentation pour les lotissements publics et privés**

Depuis 2019, le SDEC ENERGIE a alimenté :

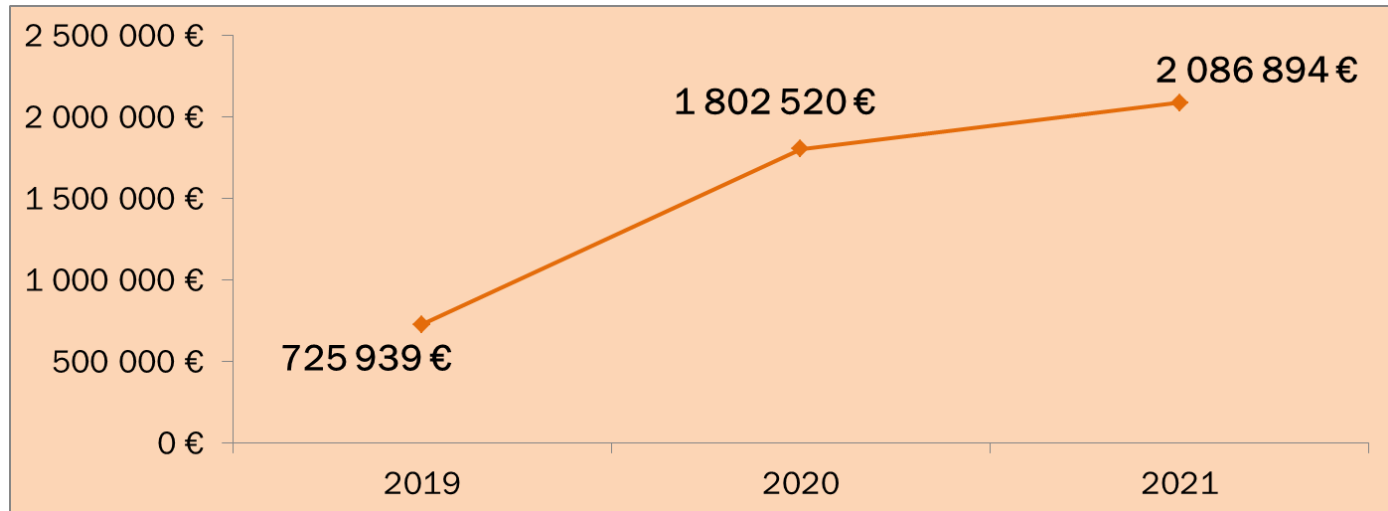




URBANISME ET RÉSEAUX

- **Les travaux pour l'alimentation des lotissements publics et privés**

Montant total HT des travaux réalisés depuis 2019 → **4 615 353 €**





URBANISME ET RÉSEAUX

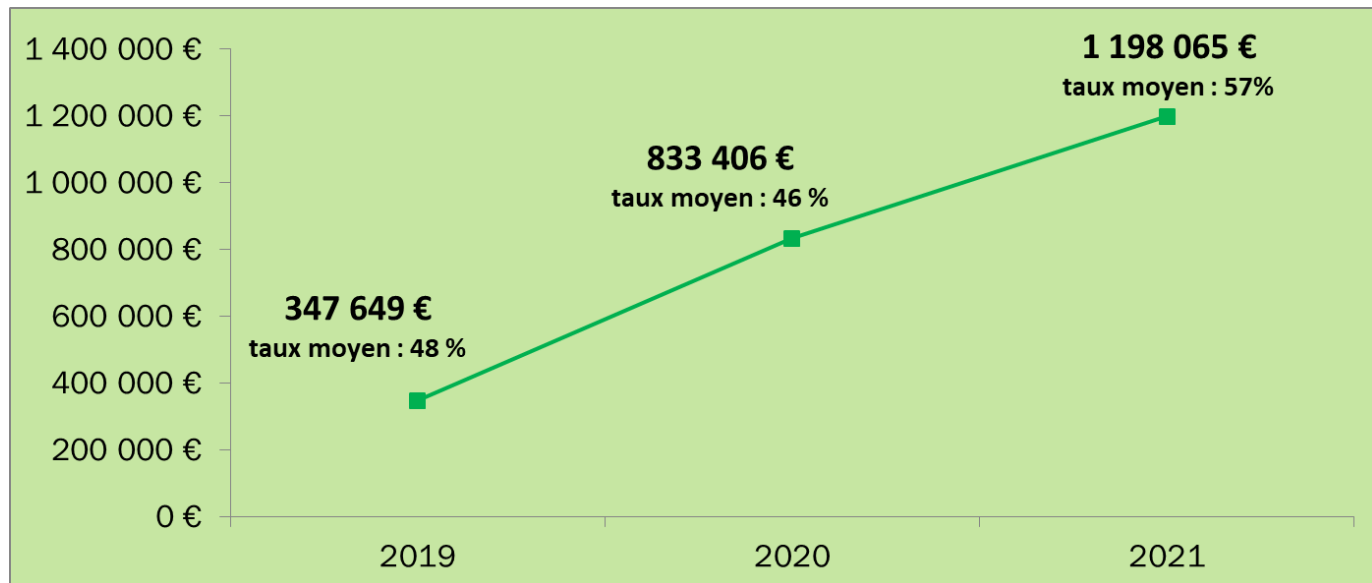
- Les aides financières apportées pour les lotissements publics et privés



Montant total des aides apportées depuis 2019



2 379 120 €





- **Les aides financières apportées pour les ENR**



14 dossiers

réalisés sur les 2 dernières années pour les **collectivités** et les **agriculteurs**



- 12 bâtiments agricoles
- 1 unité de méthanisation
- 1 service technique communal



URBANISME ET RÉSEAUX

- Les aides financières apportées pour les **ENR**



Montant total HT
des raccordements réalisés
(2020 et 2021)



275 261 €



Aides apportées :



66 632 €



24 %

du montant total HT



URBANISME ET RÉSEAUX

- **Vous avez un projet de construction ?
Le SDEC ÉNERGIE répond aux instructions d'urbanisme**

Tous types de projet : Construction individuelle, lotissement, activité économique, déploiement des antennes mobiles ...

Analyse : le réseau de distribution d'électricité se situe-t-il au droit de la parcelle et est-il suffisant ?

Si OUI → branchement à la charge du propriétaire

Si NON → le SDEC ENERGIE détermine le type de raccordement à prévoir et son financement



URBANISME ET RÉSEAUX

- **Une analyse en partenariat avec les communes, les CDC et les services instructeurs : des délais d’instruction réglementés**

Permis de construire, d’aménager, déclarations préalables, certificats d’urbanisme...

Objectif :

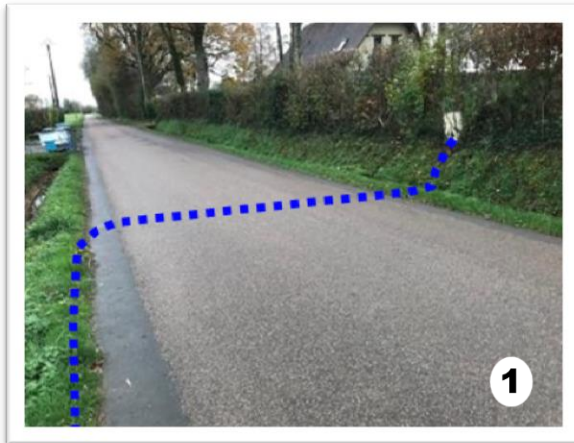
Répondre dans le délai de l’instruction, le SDEC ÉNERGIE (exemple à suivre) :

- réalise une visite systématique sur le terrain,
- évalue le coût des extensions et des renforcements,
- informe la collectivité de sa participation financière.

EXTENSION BASSE TENSION

Alimentation en énergie électrique d'une nouvelle maison d'habitation (12 kVA – Monophasé)

Lien vers
Fiche navette



1



3



2



EXTENSION MOA SDEC ENERGIE

A poser en souterrain
46 ml de réseau BT 3x150²AL + 70²AL

1

3

2



URBANISME ET RÉSEAUX

Qui finance ?

dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme

(Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable)



- Hors Terrain d'Assiette de l'Opération (domaine public) : ➔ **commune**
- Accès à l'assiette de l'opération (servitude ou copropriété) : ➔ **pétitionnaire**
- Dans le Terrain d'assiette de l'opération (unité foncière déclarée dans le CERFA) : ➔ **pétitionnaire**
- Renforcement : ➔ **SDEC ÉNERGIE**



Les cas particuliers :



- Travaux d'extension rendus nécessaires par une ZAC (dans et hors assiette d'opération) : ➔ **pétitionnaire**
- Demande de raccordement hors Autorisation d'Urbanisme : ➔ **pétitionnaire**

Les dérogations sous certaines conditions :

- Equipements publics exceptionnels (article L332-8 du code de l'urbanisme)
- Equipements propres (article L332-15 du Code de l'Urbanisme)



URBANISME ET RÉSEAUX

- **L'équipement propre : Extrait de l'Article L332-15 du Code de l'Urbanisme :**

« L'autorisation peut également, **avec l'accord du demandeur et dans les conditions définies par l'autorité organisatrice** [...] de l'électricité, prévoir un raccordement aux réseaux [...] d'électricité empruntant, en tout ou partie, des voies ou emprises publiques, sous réserve que ce raccordement n'excède pas cent mètres et que les réseaux correspondants, ne soient pas destinés à desservir d'autres constructions existantes ou futures. »

- **Procédure :**

- l'accord du SDEC ÉNERGIE doit être obtenu,
- le bénéficiaire doit signer un accord (formulaire fourni par le SDEC ENERGIE),
- l'accord du bénéficiaire doit être visé dans l'arrêté de permis : facturation directe au bénéficiaire



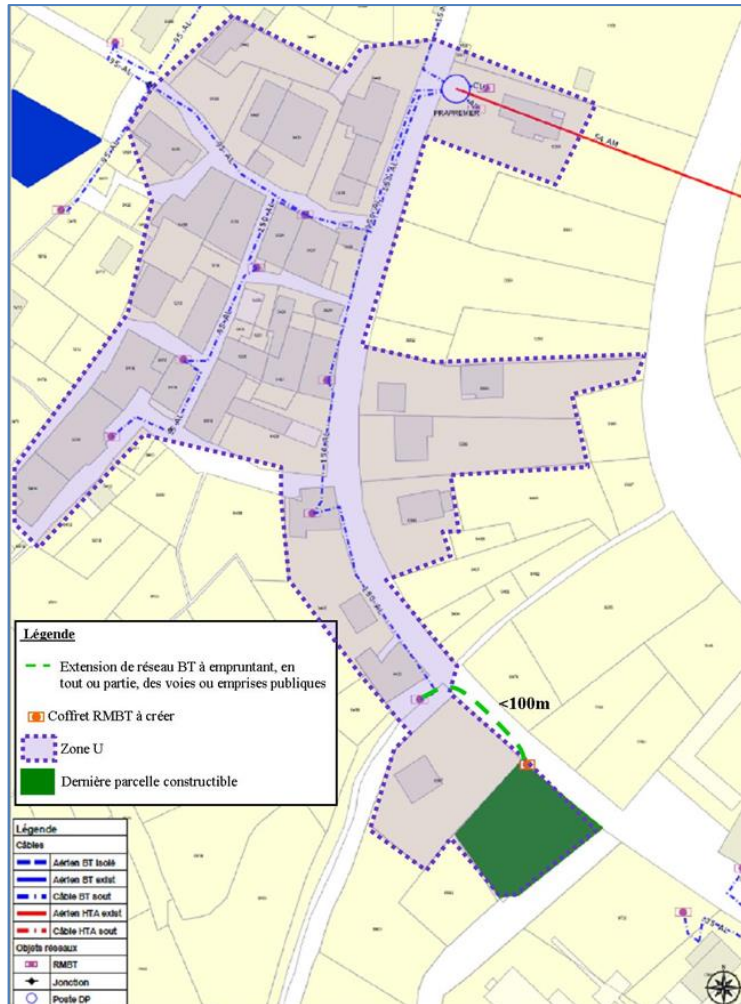
- **L'équipement propre :**
Article L332-15 du Code de l'Urbanisme



1 – Dernière parcelle constructible

2 – Extension inférieure à 100 m

3 – Dimensionné exclusivement aux besoins du projet





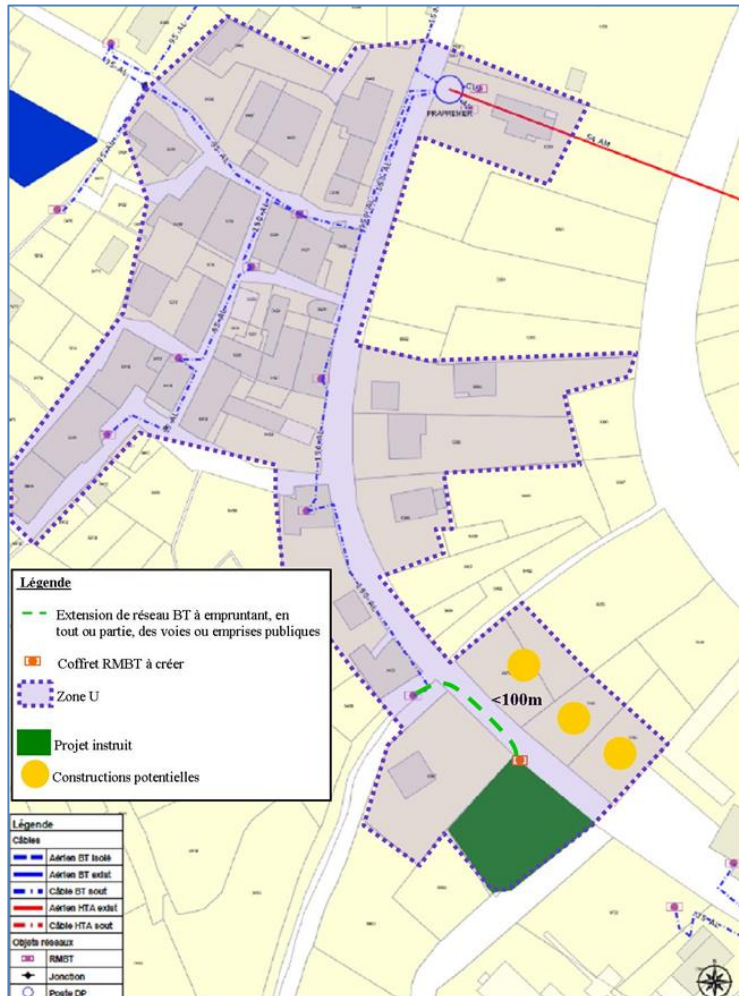
- **L'équipement propre :**
Article L332-15 du Code de l'Urbanisme



1 – Autres parcelles constructibles, même si absence de projet au moment de la demande

2 – Extension inférieure à 100 m

3 – Dimensionné exclusivement aux besoins du projet





URBANISME ET RÉSEAUX



Démarches permettant d'être raccordé au réseau

- Le propriétaire doit faire une demande de raccordement auprès d'Enedis, et il devra choisir un fournisseur d'énergie
- Le SDEC ÉNERGIE réalise l'étude de l'extension du réseau parallèlement à cette demande de raccordement
- Le SDEC ÉNERGIE réalise les travaux après accord sur le branchement





URBANISME ET RÉSEAUX

- **Phase opérationnelle du projet : des délais qui peuvent être réduits en cas d'urgence :**



Planning de réalisation du projet (120 jours maximum)				
Intégration dans Planning étude	Réalisation étude	Article R323-25 Dépôt et délai d'instruction	Intégration dans Planning Travaux et prévision coupure	Réalisation et réception travaux
15 jours	30 jours	30 jours	15 jours	30 jours

Dans le cas de la nécessité de poser un transformateur, une déclaration préalable doit être instruite, ce qui peut augmenter les délais de réalisation.



URBANISME ET RÉSEAUX



1 500

actes d'urbanisme
étudiés :



un interlocuteur
unique identifié

suit le projet (étude et travaux)



200

chantiers réalisés
par an



Possibilité de réaliser
l'extension du réseau
de communications
électroniques





Service Raccordement

Une équipe à votre service :



- Raccordement électrique :
4,5 M€ de travaux
- Réponse aux documents d'urbanisme (PC – Cub – PA – DP ...):
1 500 demandes expertisées et répondues
- Coordination avec les aménageurs privés :
30 réalisations
- Contrôle de l'engagement des travaux d'Enedis :
Plan pluriannuel des Investissements



2

Jours pour Demain

○○○○○○



QUESTIONS ?

📍 SDEC ÉNERGIE
Esplanade Brillaud de Laujardière
14000 CAEN